
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Ordre du jour

1. **Mot de bienvenue**
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 3 septembre 2025
3. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 septembre 2024**
4. **Présentation des rôles et fonctions**
 - 4.1 du conseil d'établissement – Mme Vigneault
 - 4.2 du comité de parents – M. Daoust
 - 4.3 de l'OPP – Mme Vigneault
5. **Rapports annuels**
 - 5.1 de la présidente du CE
 - 5.2 du représentant au comité de parents
6. **Élections au conseil d'établissement et au comité de parents :**
 - 6.1 Nomination d'un président d'élection
 - 6.2 Nomination d'un secrétaire d'élection
 - 6.3 Explications du vote confidentiel
 - 6.4 Explications des procédures de mises en candidature
 - 6.5 Nombre de représentants des parents au conseil d'établissement à élire et durée des mandats

Cinq parents siègent au conseil d'établissement de l'école.

Trois parents ont terminé leur mandat de deux ans. Suite à une démission. Il faut donc élire **un** parent pour la durée restante d'un an. Donc **quatre postes** seront en élection.

Les membres sortants sont : Mme Sarah Vigneault et Mme Nancy Cantin,
Mme Mira Dana, et M. Marc Mallette

Les membres restants sont : M. Daoust

Un membre sera élu à titre de substitut pour une durée d'un an.

- 6.6** Élection des parents au conseil d'établissement
- 6.7** Élection d'un parent substitut au conseil d'établissement
- 6.8** Élection du représentant au comité de parents (membre du CÉ)
- 6.9** Élection d'un substitut au comité de parents

7. Formation d'un organisme de participation des parents

- 7.1 Décision de formation
- 7.2 Nomination des parents

8. Levée de l'assemblée

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Sarah Vigneault".

Mme Sarah Vigneault
Présidente 2024-2025